



Liste des 53 stations de mesure de la qualité des eaux superficielles sous la maîtrise d'ouvrage du Département :

04161500	COUESNON à LA SELLE-EN-LUITRE
04161575	MUEZ à JAVENE
04161710	GENERAL OU RAU DU MOULIN DE TIZON à SAINT-JEAN-SUR-COUESNON
04162000	COUESNON à MEZIERES-SUR-COUESNON
04162200	MINETTE à SAINT-CHRISTOPHE-DE-VALAINS
04163025	GUERGE à SACEY
04163465	LANDAL à EPINIAC
04163480	GUILLOCHE à BAGUER-PICAN
04163550	CARDEQUIN à VIVIER-SUR-MER
04164005	BIEZ JEAN à PLERGUER
04164150	CANAL DES ALLEMANDS à FRESNAIS (LA)
04164200	RAU DE L'ETANG DE STE-SUZANNE à SAINT-COULOMB
04164950	NEAL à MEDREAC
04165700	LINON à LA CHAPPELLE-AUX-FILTZMEENS
04165905	RANCE à LEHON
04166095	RANCE à SAINT-SAMSON-SUR-RANCE
04310002	FRÉMUR à PLEURTUIT
04199401	AFF à GUER
04200499	OUST à SAINT-JEAN-LA-POTERIE
04201000	VILAINE à VITRE (POCE-LES-BOIS)
04201051	VALIERE à ERBREE
04201170	VALIERE à POCE-LES-BOIS
04201350	CANTACHE à MONTRÉUIL-SOUS-PEROUSE
04201550	PEROUSE à MONTRÉUIL-SOUS-PEROUSE
04201990	VILAINE à CHATEAUBOURG
04204000	CHEVRE à LA BOUEXIERE
04205620	ILLET à CHASNE-SUR-ILLET
04206000	ILLE à SAINT-GREGOIRE
04206300	ILLE à RENNES
04207000	VILAINE à RENNES
04208010	LINDON à RHEU
04208100	MEU à LOSCOUET-SUR-MEU
04208350	MEU à IFFENDIC
04208395	GARUN à BEDEE
04208590	SEREIN à TALENSAC
04208630	CHEZE à PLELAN-LE-GRAND
04208735	VAUNOISE à MORDELLES
04209100	MEU à CHAVAGNE
04209995	SEICHE à AVAILLES-SUR-SEICHE
04210020	SEICHE à VISSEICHE
04210050	ARDENNE à RETIERS
04210200	RAU DU LOROUX à JANZE
04210300	QUINCAMPOIX - PIRE SUR SEICHE
04210900	ISE à BOURGBARRE
04211950	SEMNON à EANCE
04212100	SEMNON à MARTIGNE-FERCHAUD
04212400	COUYERE à LALLEU
04212800	VILAINE à PLECHATEL
04213000	VILAINE à GUIPRY
04214500	VILAINE à LANGON
04215195	AFF à BAINS-SUR-OUST
04215520	CANUT SUD à SIXT-SUR-AFF
04271960	AIRON à LOUVIGNE-DU-DESERT

 Station intégrée au Réseau de contrôle opérationnel (RCO) du programme de surveillance du bassin Loire-Bretagne

Les classes de qualité représentent la couleur du paramètre déclassant de chaque groupe. Les seuils de chaque paramètre sont définis dans l'arrêté du 25/01/2010.

 Prélèvement non effectué car conditions du milieu hors protocole : assec, crue, etc.

Classes de qualité :  Très bon  Bon  Moyen  Médiocre  Mauvais

Bilan de l'oxygène :

- Oxygène dissous
- Taux de saturation en O2 dissous
- DBO5
- Carbone organique dissous (COD)

Groupe des paramètres azotés (hors nitrates) :

- Ammonium
- Nitrites

Groupe des paramètres phosphorés :

- Orthophosphates
- Phosphore total

Nitrates : Seuils d'altération du SEQ-Eau